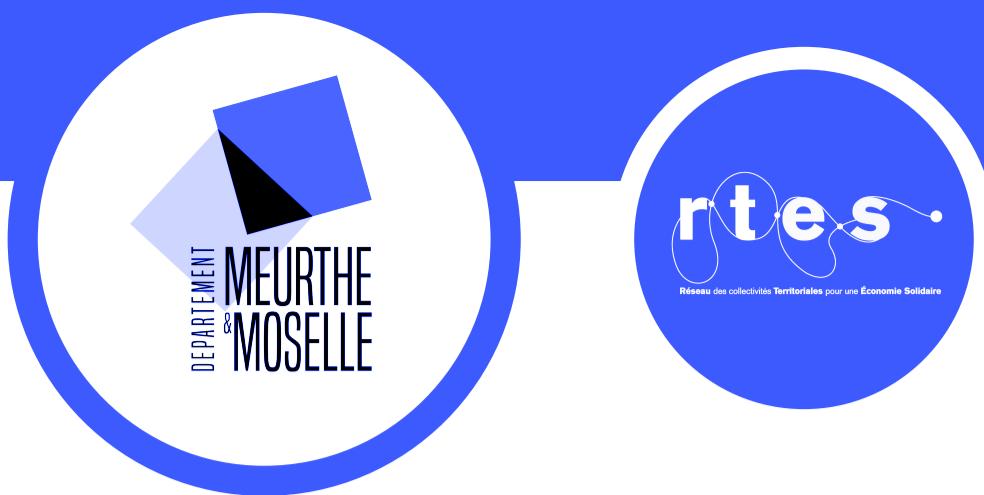


Département de Meurthe-et-Moselle : l'énergie citoyenne



Pourquoi ce projet ?

Le développement des EnR n'est plus le domaine exclusif des entreprises nationales et multinationales. De plus en plus de collectivités et de citoyens souhaitent être partie prenante à cette dynamique dans l'objectif d'en faire un vecteur de transition écologique et de développement local. Le Département a affirmé une véritable volonté politique d'œuvrer en faveur de la transition écologique et a souhaité accompagner et renforcer les initiatives citoyennes dans ce domaine

Enjeux :

- La lutte contre le changement climatique,
- L'indépendance énergétique,
- La création d'emplois non délocalisables.

Et concrètement ?

Le Département a mis en place en 2021 un dispositif de financement des projets citoyens d'énergie renouvelable, dont les modalités d'intervention diffèrent en fonction du stade de maturité des projets.

- En phase d'émergence, le Département peut financer le reste à charge de la partie étude non financée par le programme Climaxion (montant plafonné à 5 000 €).
- En phase de développement, la collectivité peut accorder une aide en investissement ou prendre une participation au capital de la structure dans une logique d'amorçage (montant plafonné à 8 000 €).

Ce que cela produit

- L'implication des citoyens et des collectivités permet d'augmenter les retombées économiques pour le territoire et d'intégrer l'intérêt collectif.
- Un partenariat public - privé pour de vrais projets de territoires avec des retombées économiques sociales et environnementales.
- Une opportunité pour les territoires qui veulent faire de la transition énergétique un vecteur d'implication citoyenne et de valorisation énergétique et économique.
- Une meilleure appropriation par le plus grand nombre des enjeux de transition énergétique intégrant les volets sobriété et efficacité énergétique.

Le projet de la collectivité en 3 chiffres

- Soutien des projets **Solyron (4 500 €)** et **centrales villageoises du Saintois (8 000 €)**,
- Soutien de l'**association LER** pour **5 000 €** en 2021, à renouveler en 2022,
- Projet de plan des paysages énergétiques à venir pour favoriser l'acceptabilité des projets, pour choisir les sources d'énergies renouvelables sur la base d'analyses multi-critères, modéliser la vision paysagère d'un territoire à énergie positive...

Le "plus" du projet

- un accompagnement et une ingénierie financière par France Active Lorraine,
- une mise en réseau des différents projets ; capitalisation des bonnes pratiques,
- un accompagnement technique par l'association Lorraine Energies Renouvelables. LER participe à l'émergence des projets en proposant des sensibilisations du grand public, des animations sur les territoires pour favoriser de nouveaux projets et de l'ingénierie sur des projets existants.

Les parties prenantes du projet

Porteurs de projets citoyens ; LER ; France Active Lorraine ; Collectivités ; ADEME/Conseil régional



Projet Solyron